

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SÉANCE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le trente juin,

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 22  
- présents : 12  
- votants : 16

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 2 mai 2016.

**N° 2016-3-O**

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

**OBJET :**

**ADMISSION DE  
TITRES DE  
RECETTES EN NON  
VALEUR**

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Rose-Marie BERTAUD, Marie-Renée DESROSES, Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Séverine SAINT-PÉ, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Jean-Daniel BLUSSEAU, Benoît COQUELET, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Édouard RENAUD, membres du conseil d'administration.

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Céline GABORIAUD, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Marc VERON, représentants des sapeurs-pompiers ;

**DOMAINE  
FINANCES**

Assistaient également à la séance :

**MOTS CLEF**

Admission - non  
valeur.

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUAULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

**SERVICE  
EMETTEUR**

*Finances*

Absents excusés :

Mesdames Anne-Florence BOURAT, Valérie DAUGE, Lydie NOIRAUULT, Sybil PÉCRIAUX, Joëlle PELTIER ; Messieurs Jean-Pierre ABELIN, Gilbert BEAUJANNEAU, François BOCK, Philippe BROTTIER, Michel BUGNET, Dominique CLÉMENT, Henri COLIN, Michel GINGREAU, Olivier KIRCH, Gilles MORISSEAU, Benoît PRINCAÏ, Jean-Marie ROUSSE, Daniel TREMBLAIS.

Résultat du vote :

- voix « pour » : 16  
- voix « contre » : 0  
- abstentions : 0

Pouvoirs :

Madame Lydie NOIRAUULT ayant donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne BELLAMY ;  
Monsieur Dominique CLÉMENT, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Benoît COQUELET ;  
Monsieur Gilles MORISSEAU, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Abderrazak HALLOUMI ;  
Monsieur Jean-Marie ROUSSE, ayant donné pouvoir donné à Monsieur Édouard RENAUD.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Accusé de réception en préfecture  
086-288600224-20160630-CA\_2016-3-O-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2016  
Date de réception préfecture : 01/07/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Mme la Présidente repris ci-après ;

*M. le Payeur Départemental a transmis un état concernant des titres irrécouvrables pour lesquels il sollicite l'admission en non valeur.*

*Ces admissions en non valeur concernent :*

- *Le titre 607 d'un montant de 95,38 € de l'année 2011 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 387 d'un montant de 651,78 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 455 d'un montant de 479,43 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 571 d'un montant de 172,53 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 637 d'un montant de 115,02 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 706 d'un montant de 153,36 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;*
- *Le titre 324 d'un montant de 7 516,46 € de l'année 2013 (Maître Capel).*

*Les crédits budgétaires correspondants sont ouverts sur le budget de l'exercice 2016 – chapitre 65 – article 6541.*

Madame. la Présidente propose à l'assemblée délibérante d'admettre en non valeur ces titres de recettes pour un montant total de 9 183,96 €.

Après en avoir délibéré ;

#### **ACCEPTE**

- d'admettre en non valeur :
  - ✓ Le titre 607 d'un montant de 95,38 € de l'année 2011 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 387 d'un montant de 651,78 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 455 d'un montant de 479,43 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 571 d'un montant de 172,53 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 637 d'un montant de 115,02 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 706 d'un montant de 153,36 € de l'année 2012 (PC formation sécurité) ;
  - ✓ Le titre 324 d'un montant de 7 516.46 € de l'année 2013 (Maître Capel).

Fait et délibéré à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 30 juin 2016.

La Présidente du conseil d'administration,



Mme Marie-Jeanne BELLAMY

Accusé de réception en préfecture  
086-288600224-20160630-CA\_2016-3-O-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2016  
Date de réception préfecture : 01/07/2016